Galerie de Peintures Musée Condé

Lieu : Château de Chantilly

Architecte : Agence PAG, Pierre-Antoine Gatier (ACMH)

Maître d'ouvrage : Fondation pour la sauvegarde et le développement du Domaine de Chantilly

Lot : Verrière et plafond vitré

Mission : Conception et suivi de réalisation de la restauration des enveloppes vitrées et de leurs supports

Date : 2014–2015

La reconstruction du château de Chantilly –détruit lors de la Révolution– a été achevée en 1885 sous la direction de l'architecte Honoré Daumet pour Henri d'Orléans, duc d'Aumale, pour y abriter notamment ses collections de peintures et de livres précieux. Membre de l'Académie Française, il lègue le domaine de Chantilly et ses collections à l'Institut de France à la condition que la présentation des collections reste inchangée.

La galerie de peinture du musée Condé, au cœur du château, présente ainsi la plus importante collection de peintures anciennes en France après le Louvre, dans une muséographie typique du XIXème siècle. Cette collection historique est abritée dans une galerie éclairée naturellement par une verrière zénithale et un plafond vitré.

Cette verrière est composée d'une toiture vitrée sur une charpente métallique et d'un plafond vitré supporté par une ossature métallique entre entraits de charpente. La charpente est composée d'arc en acier riveté. L'intervention de T/E/S/S porte sur la restauration du plafond vitré et le remplacement du système de toiture. Inscrit au titre des Monuments Historiques, l'enjeu technique du projet et de concilier restauration, conservation de l'aspect architectural et réutilisation des matériaux d'origine. Il faut en outre retrouver la qualité initiale de la lumière naturelle à l'intérieur de la galerie, améliorer les performances thermiques des verrières et faciliter leur maintenance.

L'ossature du plafond est composée d'un assemblage assez élaboré de cornières en acier sur lesquelles reposent les vitrages. Ceux-ci sont dépolis au centre et gravés d'un motif en frise en périphérie. La restauration inclut le feuilletage des vitrages décorés anciens et le renouvellement du support des verres afin d'augmenter le niveau de protection des visiteurs. En outre, le plafond comporte des ouvrants à crémaillère pour la ventilation de la galerie qui sont remis en service.

La verrière zénithale est quant à elle entièrement remplacée par une structure de gabarit similaire à l'ossature de support existante. La charpente primaire sur laquelle elle repose est restaurée. Les remplissages sont en double vitrage intégrant une couche solaire et thermique. De plus, une sérigraphie recrée les motifs du verre d'origine imprimé en strie. Celle-ci permet également de limiter les apports solaires dans les combles de la galerie. La toiture vitrée ainsi renouvelée présente une étanchéité et des performances thermiques nettement améliorées.